

**Justice pour la langue basque !
Non aux attaques contre la langue basque et les baskophones!**

Le vendredi 11 avril prochain deux membres d'Euskal Herrian Euskaraz seront jugés au tribunal de Baiona pour avoir tagué le 3 décembre -à l'occasion de la Journée internationale de la langue basque- *Justizia euskararentzat!* sur un mur du bâtiment.

Alors que ces derniers mois et ces dernières années les attaques perpétrées à l'encontre de la langue basque et plus globalement des langues territoriales se multiplient (annulation de délibérations de collectivités territoriales visant à leur développement, non respect des droits linguistiques des locuteur.rice.s -élèves lors du passage des examens, impossibilité pour un prévenu d'utiliser la langue territoriale dans un tribunal, etc...-, non mise en place de moyens pour faire appliquer les dispositions de la "loi Molac"...), ce sont celleux qui dénoncent ces attaques et cette injustice qui sont trainé.e.s devant les tribunaux.

Que représente la "dégradation" d'un mur face à la dégradation constante de la langue basque et des droits linguistiques de ses locuteur.rice.s du fait de la politique linguicide développée par l'État français ?

Euskal Konfederazioa souhaite rappeler que les droits linguistiques sont considérés par de nombreux textes internationaux comme un droit élémentaire, et par conséquent celui de pouvoir utiliser une langue territoriale dans l'enceinte d'un tribunal de justice également.

En soutien aux inculpé.es et pour demander l'arrêt de la criminalisation des baskophones et justice pour l'euskara, Euskal Konfederazioa appelle tou.te.s les euskaltzale) à se mobiliser : le dimanche 6 avril, 11h30, en participant à la manifestation qui démarrera du tribunal de Baiona ; en se rassemblant devant le tribunal de Baiona le vendredi 11 avril, à 13h45, jour du procès.

Baiona, le 1 avril 2025